

Entente de lot - Lot 10B

Phase de réalisation

Livraison 2

Version 1

Mars 2020

CASA

Société de l'assurance
automobile
Québec 

Table des matières

1. DÉFINITION DE L'ENTENTE.....	3
Nature du lot	3
2. CRITÈRES D'ACCEPTATION DU LOT	4
3. PLAN DE LA LIVRAISON 2	5
4. OBJECTIFS DE LOT.....	6
Objectifs de lot.....	6
5. EXCLUSIONS DE LA PORTÉE DU LOT	7
6. GESTION DES RISQUES DU LOT 10B.....	8
7. SURVEILLANCE ET MAÎTRISE DU LOT	10
Plan global.....	10
Acceptation provisoire du lot.....	10
8. BUDGET ET FORMULE DE PARTAGE DE RISQUES	11
Efforts et coûts du lot	11
Partage de risques	11
Formule de partage de risques.....	11
Facturation des services professionnels	12
Facturation mensuelle des services professionnels de l'Alliance	12
Facturation des services professionnels de l'Alliance à la fin du lot	12
Suivi des travaux hors-site	12
Processus d'escalade pour la résolution d'un différend commercial	12
9. DURÉE DE L'ENTENTE.....	14
10. SIGNATURE.....	15
Annexe A – Points à traiter lors des travaux d'ajustements	16

1. DÉFINITION DE L'ENTENTE

La présente entente de lot couvre le lot 10B de la Livraison 2 du projet CASA (permis et immatriculation).

L'entente couvre les éléments suivants :

- La nature du lot;
- Les critères d'acceptation du lot;
- Le calendrier du lot;
- La portée qui sera livrée dans le lot conjointement par la SAAQ et l'Alliance et les objectifs à atteindre dans le lot;
- La gestion des risques du lot;
- Les critères d'approbation du lot;
- Les mécanismes de surveillance et de maîtrise du lot, notamment le suivi des efforts et des coûts, l'acceptation du lot, la non-application du partage de risques, les modalités de facturation et la gestion des ressources;
- La durée de l'entente.

La présente entente ne couvre que les efforts réalisés par les ressources de la SAAQ et de l'Alliance.

NATURE DU LOT

La livraison 2 comprend la réalisation de la solution CASA qui servira principalement à soutenir ces processus :

- Contrôler et surveiller les personnes habilitées à conduire sur le réseau public (CSP);
- Autres mandats confiés à la Société (AMD);
- Contrôler et surveiller les véhicules pouvant emprunter les routes du Québec (CSV);
- Processus de gestion de la relation avec les usagers (GRU);
- Contrôler et surveiller le transport (CST).

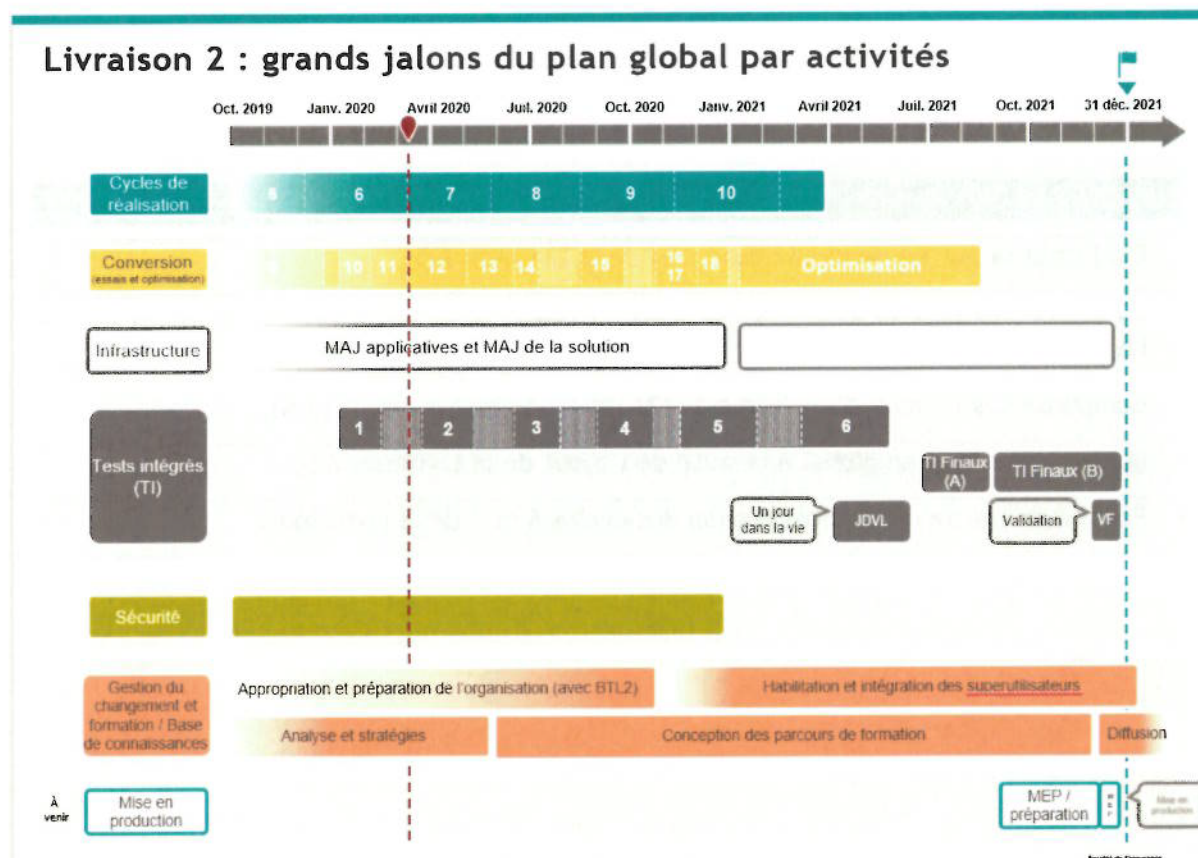
Le lot 10B est prévu se dérouler du 1^{er} janvier au 30 avril 2020 afin de compléter l'analyse de réconciliation des écarts et de poursuivre les travaux de réalisation de la Livraison 2.

2. CRITÈRES D'ACCEPTATION DU LOT

Le tableau ci-après décrit les critères à atteindre pour l'acceptation finale du lot à la fin du lot 10B. Le lot est accepté provisoirement lorsque ces critères sont rencontrés (voir aussi la section 8 « Surveillance et maîtrise du lot »).

CRITÈRES	ACCEPTATION
La portée, le nombre d'heures et le budget requis des travaux de la Livraison 2 et de la Livraison 2.5 ont été confirmés	Budget requis pour effectuer les travaux de la livraison 2 et de la Livraison 2.5 entérinés par les parties
	Acceptation de la feuille de route (Road Map) de la livraison 2 et de la Livraison 2.5 par les parties
Finalisation des travaux d'ajustement	Production des demandes d'ajustement nécessaires entérinées par les deux parties

3. PLAN DE LA LIVRAISON 2



4. OBJECTIFS DE LOT

Cette section décrit les objectifs à atteindre pour le lot 10B. Ces objectifs nous serviront de base pour autoriser la facturation des services professionnels de l'Alliance.

OBJECTIFS DE LOT

OBJECTIFS DE LOT
• Confirmer la portée de la Livraison 2 et de la livraison 2.5;
• Confirmer les efforts ainsi que les budgets requis pour compléter la Livraison 2 et la Livraison 2.5;
• Compléter les travaux d'ajustements (21 points à couvrir) (annexe A);
• Mettre à jour le plan global à la suite de l'ajout de la Livraison 2.5;
• Poursuivre les travaux de réalisation des cycles 6 et 7 de la Livraison 2.

5. EXCLUSIONS DE LA PORTÉE DU LOT

À la lumière des informations que nous avons à ce jour, il n'y a aucune exclusion spécifique à la portée du lot 10B. Cependant, cela pourrait être modifié à la suite des travaux d'ajustement

6. GESTION DES RISQUES DU LOT 10B

La dernière analyse de risques de la Livraison 2, effectuée conjointement et solidairement avec l'Alliance, a eu lieu au courant du mois de février 2020. Lors de cette analyse, 16 risques ont été identifiés, dont 5 nouveaux risques qui n'avaient pas été identifiés lors de l'analyse précédente.

Voici le tableau sommaire des risques :

Niveau de risque		2019-09	%	2020-02	%
Faible		7	64 %	3	33 %
Modéré		3	36 %	4	45 %
Élevé		0	0 %	2	22 %
Analyse à venir		1		5	
Fermé				2	
Total :		11		16	

À la suite de la mise à jour de l'analyse de risques, voici la liste des risques élevés :

- Les hypothèses de la planification à l'égard du budget, des bénéfices et de l'échéancier ne se réalisent pas;
- La complexité d'intégration à CASA des partenaires et des mandataires sur le plan des processus et des technologies perturbe l'échéancier.

Pour ce qui est des risques modérés qui ont été identifiés, voici la liste :

- Les ressources internes possédant l'expertise nécessaire ne sont pas disponibles au moment requis et en quantité suffisante;
- Les ressources externes possédant l'expertise nécessaire ne sont pas disponibles au moment requis et en quantité suffisante;
- Les développements apportés aux processus ne sont pas toujours réalisés selon les bonnes pratiques;

- L'organisation du travail de l'équipe CASA ne permet pas un arrimage optimal sur le plan de l'intégration et de la performance de l'exécution.

De plus, voici la liste des risques qui ont été ajoutés, dont l'analyse sera faite en temps opportun :

- La nouvelle solution gouvernementale d'authentification n'est pas disponible à temps pour être intégrée dans la Livraison 2 de CASA;
- L'intégration des données passives dans les transactions et les interfaces pourrait être plus complexe que prévu;
- Les ressources pourraient être touchées par la pandémie du virus COVID-19 faisant partie de la famille des coronavirus;
- L'arrivée de nouvelles versions des produits, pendant la période de réalisation de la Livraison 2, perturbe le projet;
- La performance des solutions ne permet pas aux ressources de traiter les volumes d'affaires dans le temps imparti.

Pour chacun des risques, des mesures de mitigation ont été élaborées. De plus, il a été prévu d'effectuer une réactualisation des risques trimestriellement.

Un nouveau risque, qui n'a pas été identifié lors de la dernière analyse, pourrait surgir. Il s'agit du risque que l'Alliance et la Société ne réussissent pas à s'entendre sur les résultats de l'exercice de réconciliation des écarts pour le 30 avril 2020.

7. SURVEILLANCE ET MAÎTRISE DU LOT

PLAN GLOBAL

La présente entente de lot s'appuie sur les jalons du plan global.

Le plan global fait ressortir les principaux jalons qui doivent être atteints ainsi que l'interdépendance entre certains livrables et activités qui doivent être réalisés par les différentes équipes.

ACCEPTATION PROVISOIRE DU LOT

L'acceptation provisoire du lot 10B est conditionnelle à l'atteinte des critères d'acceptation du lot énoncés à la section 2. Toutefois, il revient au chef du projet CASA de déterminer si les travaux réalisés sont satisfaisants même si les critères d'acceptation n'ont pas tous été rencontrés. Cette décision pourra tenir compte de différents événements survenus durant les lots, qui ont pu avoir un impact sur l'atteinte des objectifs.

Dans tous les cas, les raisons qui justifient l'acceptation provisoire du lot 10B doivent être documentées dans le formulaire d'approbation de lot signé par les leaders, les leaders adjoints, le chef de projet CASA et le leader adjoint à la direction. La décision doit aussi être consignée au registre des points en suspens et décisions par le Bureau de programme.

Le formulaire d'approbation signé par les parties fera office d'avis écrit à l'Alliance confirmant que le lot 10B est terminé.

8. BUDGET ET FORMULE DE PARTAGE DE RISQUES

EFFORTS ET COÛTS DU LOT

Le tableau suivant indique les efforts et les coûts totaux prévus, à la suite de la planification détaillée du lot, qui serviront de budget de base pour l'entente de lot.

Lot 10B	Coûts		
	Ressources SAAQ	Ressources de l'Alliance	Total
Bordereau révisé	9 400 000	22 000 000	31 400 000 \$

Les heures des ressources de l'Alliance seront facturées selon la grille des taux en vigueur pour la Livraison 2.

PARTAGE DE RISQUES

Formule de partage de risques

La formule de partage de risques standard du chantier CASA ne s'appliquera pas au lot 10B. Cependant, le coût prévu pour l'Alliance, mentionné précédemment, représente le montant maximum qui pourra leur être payé pour le lot 10B.

FACTURATION DES SERVICES PROFESSIONNELS

Facturation mensuelle des services professionnels de l'Alliance

La facturation des heures travaillées par les équipiers de l'Alliance sera mensuelle. Les heures facturées doivent correspondre aux heures réalisées par les ressources de l'Alliance pendant ce mois.

Les taux horaires des ressources de l'Alliance pour la facturation mensuelle sont déterminés en fonction de la grille de taux de l'Alliance.

Facturation des services professionnels de l'Alliance à la fin du lot

L'acceptation du lot sert de déclencheur pour la facturation finale des services professionnels de l'Alliance pour ce lot. La facture finale de l'Alliance pour le lot doit inclure les heures additionnelles qui auront été réalisées pour rencontrer les critères d'acceptation du lot.

Les taux horaires des ressources de l'Alliance pour la facturation du lot sont déterminés en fonction de la grille de taux de l'Alliance.

SUIVI DES TRAVAUX HORS-SITE

Les travaux du lot 10B nécessitent l'utilisation de ressources hors-site, principalement pour le développement des RICEFW.

PROCESSUS D'ESCALADE POUR LA RÉOLUTION D'UN DIFFÉREND

Dans le cas d'un différend entre la SAAQ et l'Alliance découlant de la présente entente, un processus d'escalade sera mis en place.

Le processus d'escalade a pour objectif :

- De permettre de régler rapidement tout différend qui a un impact réel ou potentiel sur le budget, le calendrier, la récupération des bénéfices ou la portée du chantier CASA;

- D'identifier les intervenants à chaque palier;
- De faciliter le suivi des décisions ainsi que des actions qui en découlent.

9. DURÉE DE L'ENTENTE

Selon la planification initiale, la présente entente prend effet le 1^{er} janvier 2020 et se terminera le 30 avril 2020.

10. SIGNATURE

Chaque partie reconnaît avoir lu attentivement cette entente, avoir obtenu les explications adéquates sur la nature de ses dispositions et les comprendre.

Pour la Société de l'assurance automobile
du Québec (SAAQ)

Pour l'Alliance

Nom : Karl Malenfant

Nom : Michel Dumas

Titre : Chef de projet CASA

Titre : Leader adjoint à la direction

Signature



Signature :



Date :

2020-03-20

Date :

19 mars 2020

Annexe A - Points à traiter lors des travaux d'ajustements

Étape	No	Écarts
1		<i>Impact du nouveau plan détaillé de la Livraison 2 sur les efforts</i>
	1	Impact du nouveau plan détaillé de la Livraison 2 sur les efforts
	2	Ajout de services SAP MaxAttention et support CDP
	3	Ajout de revues de qualité produites par Ernst & Young
	4	Intégration du service de plaques personnalisées et le recouvrement gouvernemental
		<i>Changement aux hypothèses mentionnées dans l'appel d'offres</i>
	5	Journée dans la vie
	6	Rapport d'accident
	7	Nombre de DEMU
	8	ACT Tarification
	9	<i>Événements liés au marché de l'emploi (postes SAAQ-Alliance)</i>
2		<i>Complexité des travaux</i>
	10	Règles d'affaires
	11	Conversion des données - stratégie, qualité et quantité
	12	IRP-CDP
		<i>Cycle de réalisation</i>
	13	Ajustement du cycle de réalisation
	14	Mise à jour du parc applicatif
	15	Fenêtre de déploiement
	16	Rareté de la main-d'œuvre
	17	Livraison 2.5 - Facturation jumelée
	18	Gestion du changement et formation
		<i>Autres sujets</i>
	19	Utilisation des ressources <i>off-shore</i> - conversion et sécurité
	20	Rapatriement des ressources <i>off-shore</i> pour le développement
	21	Livraison 1 - Support 2020 à 2022 (3 mois)

Société de l'assurance
automobile

Québec



